

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 22 mai 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (156r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 22 mai 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45679>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mai 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin informe Lecoq de Boisbaudran que Vuillamy fera verser le lendemain à la Caisse des dépôts par la banque Béchet, Dethomas et Cie la somme de 10 000 F. Il lui demande de lui communiquer la formule nécessaire au dépôt. Sur le procès opposant Godin à Corneau frères : Godin demande à Lecoq de Boisbaudran de répondre à sa dernière lettre sur la question d'un appel devant la cour de Metz.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Caisse commerciale \(Paris\)](#)
- [Caisse des dépôts et consignations](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Vuillamy, C. \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 24/06/2025

Guise le 22 mai 1867

à Monsieur leog. le baron Baudran

Demain je viendrai pourra faire visiter à la vicere des emprunts par les Banquiers à Bruxelles et à Bruxelles la somme de deux mille francs je vous prêterai de donner à mon employé la formule nécessaire à ce dépôt

Vous me marrez bien écrit ~~encore~~ réponse à ma dernière jattude, un mot de vous pour mon appui devant la cour de justice, je serai obligé de vous prêter à Monsieur mes écrits impressionnés

Georges